



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ■■■
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

Date : 09/12/2024

Participation au 106ème congrès - 2024

Monsieur le maire

HOTEL DE VILLE
1 PLACE SAINT JACQUES
66140 CANET-EN-ROUSSILLON

Référence à rappeler lors de votre règlement

FACTURE N° : CG242428

Code client : COM66037

Code Article	Désignation	Quantité	P. U.	Montant
CONGRES	Participation au 106ème congrès :	1	475,00	475,00

En votre aimable règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : Association des maires de France ou par virement
(Pour tout règlement par virement, merci d'indiquer le n° de facture dans votre libellé).

N° siren : 78471845400027
APE : 9411 Z

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :
FR03.784.718.454

Facture exonérée de TVA
(article 261, 4-9° du CGI)

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
LA BANQUE POSTALE
20041 / 00001 / 1350831A020 / 64
IBAN FR41 2004 1000 0113 5083 1A02 064
BIC PSSTFRPPPAR

NET À PAYER 475,00
Déjà Payé 0,00

Reste à payer 475,00

CODE APE : 9411 Z - SIRET : 78471845400027 - TVA : FR03.784.718.454

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 juin 1933
41, quai d'Orsay / 75 343 Paris Cedex 07 / Tél. 01 44 18 14 14 / Fax 01 44 18 14 15 / www.amf.asso.fr